



ACTUALITES SOCIALES

MARS 2021

NEGOCIATIONS SALAIRES

Suite aux propositions très décevantes de la Direction, **la CFTC, avec la CFE-CGC, la CFDT et l'UNSA ont transmis une lettre ouverte à notre Président Thierry DEREZ afin de faire une proposition de revendications communes.**

Nous avons rappelé l'engagement des salariés sur la période de crise sanitaire exceptionnelle que nous vivons actuellement et les résultats qui en ont découlé sur l'année 2020. Nous avons exprimé notre attachement au modèle social basé sur un important montant d'Intéressement et de Participation, et nous espérons qu'un écho positif nous soit retourné.

Avec une prime Macron supprimée à compter de cette année, nous avons suggéré l'octroi d'un supplément d'intéressement basé sur des nouveaux critères.

Malheureusement, le seul retour de la Direction à ce jour a été la transmission d'un Procès- Verbal de désaccord sur la négociation salaires !!!

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

COVEA a mis à disposition un numéro de téléphone dédiée au soutien et l'accompagnement psychologique des salariés, voici les liens :

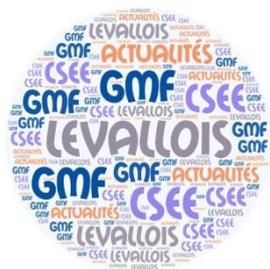
- [GMF](#)
- [MAAF](#)
- [MMA/ Fidélia](#)

GPEC

La CFTC a signé l'accord triennal sur la GPEC. Le but de cet accord est l'accompagnement des salariés dans les changements de l'Entreprise. De nombreuses améliorations ont été apportées par rapport au 1^{er} accord qui avait été mis en place notamment pour les salariés dont l'activité ou le site de travail sont en danger. Le volet d'accompagnement pour la fin de carrière devient plus sécurisant pour les salariés. **La CFTC a rappelé qu'un accord est bon s'il est bien mis en application par les Directions métiers, ce qui n'a pas toujours été observé à ce jour.**

LIEN FACEBOOK

Pour vous informer au plus près de votre quotidien, le compte Facebook de la CFTC COVEA est désormais complété par 3 nouveaux comptes dédiés à nos 3 CSEE marques. Pour vous connecter, cliquer sur l'image de votre entité.



Ces nouveaux comptes ont pour vocation de vous communiquer les informations de vos marques, aussi bien sur les ASC que sur les visites et réunions par Skype qui se réaliseront sur votre périmètre.

TRANSPORT EN COMMUN

N'oubliez pas d'effectuer votre déclaration d'abonnement de transport en commun sur Lifebox entre Mars et Avril.

REUNION D'INFORMATIONS SYNDICALES

La CFTC va organiser des réunions d'informations par SKYPE avec 30 personnes maximum pour chaque session :

- **Levallois : Jeudi 18 Mars (10h-11h30/ 13h-14h30/ 15h-16h30)**, inscrivez-vous auprès de Jean-Jacques MARTIN : jjmartin@gmf.fr
- **Le Mans : Vendredi 19 Mars (10h-11h30/ 13h-14h30/ 15h-16h30)**, inscrivez-vous auprès de Rachida AISSAOUI : rachida.aissaoui-el-moujoudi@fidelia-assistance.fr
- **Niort pour la DCRC : Jeudi 25 Mars (9h-10h/ 11h-12h/ 15h-16h)**, inscrivez-vous auprès de Florence AMIOT : florence.amiot@covea.fr

L'accord de droit syndical accorde 5h de droit à l'information syndicale à chaque salarié(e) par année civile. Une fois inscrit, et **après confirmation de votre participation**, vous devez **informer votre manager** de votre absence avec un délai minimum de **5 jours avant la date** et saisir dans Lifebox : "Saisir ma présence" + "présence diverses" + cochez "réunion d'information syndicale".

Une question, un renseignement, contactez-nous :

contact@cftc-covea-france.fr

